



Les Abymes, le 13 mars 2020

Aux

- ✓ **Pasteurs et Assistantes pastorales**
- ✓ **Membres des Comité d'église**
- ✓ **Membres d'église**

Ns Réf. : SE-n°73/03/20-FV-mh

Objet : fermeture provisoire des lieux de culte

Cher(e)s frères et sœurs,

Conformément au communiqué de l'Union des Antilles et de la Guyane Française visant la **fermeture provisoire des lieux de culte à partir du samedi 14 mars 2020 inclus**, tous les programmes officiels inscrits à l'agenda des sections locales sont momentanément suspendus.

Afin de garder le lien et la pratique de la foi, nous mettons en place un programme alternatif qui sera diffusé dès le samedi 14 mars 2020 à 09h00 à la fois sur les ondes de la Radio Vie Meilleure 93.3 et en live vidéo sur la chaîne «[RVM 93.3 -Youtube](#)».

En attendant de déterminer la durée de cette fermeture préventive, nous invitons chaque croyant à faire preuve de sérénité et de foi dans les promesses du Tout-Puissant : « Tu ne craindras ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole de jour, ni la peste qui marche dans les ténèbres, ni la contagion qui frappe en plein midi. » Psaumes 91 : 5-6

Maranatha !

Le Secrétaire Exécutif,

Franck VOLTAIRE